

CTA
Working Paper
16/06

Étude de cas sur l'utilisation collective d'applications TIC dans 4 organisations faitières de producteurs au Burkina Faso

Inoussa Traore

Series: ICTs for agriculture



Étude de cas sur l'utilisation collective d'applications TIC dans 4 organisations faîtières de producteurs au Burkina Faso

Inoussa TRAORE



À propos du CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe des États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Il intervient dans les pays ACP pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accroître la prospérité dans les zones rurales et garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, favorise l'élaboration des politiques agricoles dans la concertation et renforce les capacités des institutions et communautés concernées.

Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.

Pour plus d'informations sur le CTA, visitez www.cta.int.

À propos de l'auteur

Inoussa TRAORE est titulaire d'un DEA en sciences économiques et d'un Master en Développement. Il a commencé à travailler, depuis 2008 à Yam Pukri Association (www.yam-pukri.org) à travers une étude sur le secteur informel des TIC financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Après cette recherche à laquelle il a contribué dans la collecte des données et la rédaction des rapports, il a continué à travailler à Yam Pukri comme chargé des études et des projets jusqu'en 2012. En 2012, Il rejoint l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (www.2ie-edu.org) comme Chargé d'un Programme de renforcement de capacités des acteurs d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la Facilité Énergie financée par l'Union européenne. Aujourd'hui, il est Enseignant d'Economie à l'Université de Ouagadougou, doctorant au Laboratoire d'Analyse et de Politiques Économiques (LAPE) de l'Université Ouaga II et consultant en TIC pour le développement, économie des énergies renouvelables et évaluation de projets.

À propos des documents de travail du CTA

Les documents de travail du CTA présentent des travaux en cours et des conclusions préliminaires, et n'ont pas été officiellement revus par des pairs. Ils sont publiés pour susciter des commentaires et favoriser les discussions. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du CTA, des bailleurs de fonds ou des partenaires. Toutes les images demeurent la propriété exclusive de leurs auteurs et ne peuvent être utilisées à aucune fin sans l'autorisation écrite de la source.



Ce travail est autorisé en vertu d'une licence internationale Creative Commons paternité – pas d'utilisation commerciale – ShareAlike 4.0. Cette licence s'applique uniquement à la partie du texte de la publication.

Veillez adresser vos commentaires sur ce document de travail à Benjamin K. Addom (addom@cta.int), Coordinateur de programme, TIC, au CTA.

Table des matières

Résumé exécutif	v
Introduction	1
Démarche méthodologique et pertinence de l'étude	1
Représentation simplifiée du modèle organisationnel des organisations faitières	2
L'utilisation d'un site Web et de la technologie GPS par l'association Songtaaba Yalgré	3
Encadré n°1	3
Diagnostic de l'outil/application (site Web et GPS)	4
Évaluation des outils	4
La FEPA/B	5
Diagnostic de l'outil/application	6
Évaluation	6
La Fédération Nununa	7
Diagnostic de l'outil/application	7
Évaluation	8
La base de données de l'UGCPA	8
Encadré n°2	9
Diagnostic de l'outil/application	9
Évaluation de l'application	10
Conclusion et recommandations	10
Références	11

Résumé exécutif

Cette étude de cas se propose d'analyser la thématique globale des formes d'usages collectifs TIC des faïtières, l'évaluation et l'analyse d'impact de ces usages.

Dans ce cadre, l'étude porte sur 4 organisations faïtières de producteurs du Burkina Faso, choisies à la fois en raison de la pertinence de l'outil/application implémenté, et de la représentativité comme de l'envergure de la structure dans le paysage agricole burkinabé. Le principal apport de cette étude réside d'une part dans la démarche (axée sur les faïtières) et, d'autre part, dans l'analyse de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact de ces TIC. L'étude a ainsi permis de faire le diagnostic et l'évaluation de plusieurs outils tels l'usage du téléphone portable, les sites Web à usage commercial, le GPS, et les logiciels de base de données.

Introduction

Le modèle économique privilégié par de nombreux paysans au Burkina Faso depuis quelques décennies est celui orienté vers l'action collective comme moyen efficace en matière de commercialisation des produits agricoles. Ainsi, des organisations faitières (regroupements de plusieurs unions ou producteurs, unions rassemblant des groupements de base) ont été créées dans plusieurs filières (céréales, coton, produits forestiers non ligneux, etc...). De nombreuses organisations faitières ont élaboré des plans stratégiques mettant les TIC au cœur de la stratégie de commercialisation et d'organisation interne de la structure.

À partir de l'exemple de 4 organisations qui ont développé au cours de ces dernières années plusieurs types d'usages collectifs des TIC, allant des plus basiques au plus sophistiqués, l'étude fait dans un premier temps un diagnostic des applications/outils, et dans un deuxième temps, c'est une évaluation de l'usage qui est proposée. Les 4 organisations identifiées sont les suivantes : la Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso (FEPAB), l'Association Songtaaba Yaalgré, la Fédération Nununa, et l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM).

Les applications/outils analysés pour chaque organisation sont les suivants :

- Le développement des bases de données pour la gestion et le suivi-évaluation : application développée par l'UGCPA, ce système permet de suivre les différents projets et activités de l'union, et contribue à l'amélioration du fonctionnement de l'organisation pour l'atteinte de ses résultats.
- L'utilisation du téléphone mobile, notamment le système de la flotte et des SMS groupés : cette application est utilisée par la FEPAB pour la diffusion de l'information aux groupements et pour l'organisation des réunions.
- Les outils multimédias pour l'information, la formation et la sensibilisation : la Fédération Nununa a expérimenté l'usage participatif des caméras numériques et les vidéoprojecteurs pour la formation et la sensibilisation des membres à des thématiques telles que les techniques de collecte des amandes, la conservation, etc...

L'Association Songtaaba a mis en place un site Web pour la promotion en ligne des produits du karité. L'association a également expérimenté avec succès l'usage du GPS pour améliorer la qualité des produits et faciliter ainsi l'accès au marché bio.

Démarche méthodologique et pertinence de l'étude

La démarche de l'étude de cas est la suivante : pour chaque organisation une description (présentation de l'application et du mécanisme de déploiement et d'appropriation par les membres) et une analyse basée sur la méthode SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de l'application seront menées dans un premier temps. Dans un deuxième temps, il sera procédé à une évaluation (efficacité, efficience, pertinence et impact) de l'application, suivie de recommandations.

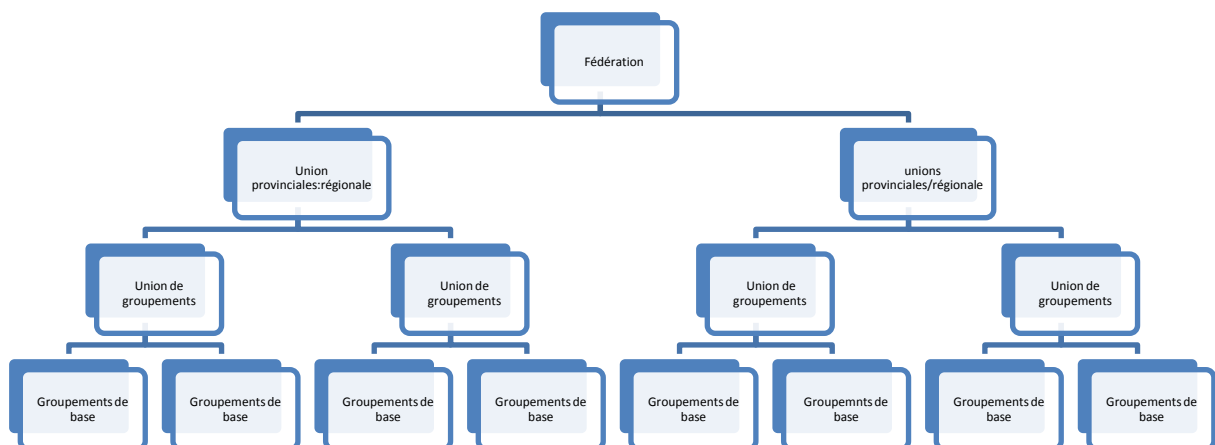
Pour la collecte de l'information, la méthode de l'entretien a été privilégiée. Ainsi, des personnes ressources ont été identifiées dans chaque structure, et des séances d'échanges

physiques, par téléphone ou via Skype, ont été organisées. Nous avons aussi capitalisé notre connaissance de ces organisations car nous avons contribué à l'accompagnement (formation, appui-conseil, prestations diverses) de la plupart d'entre elles depuis plusieurs années.

Le choix de ces 4 organisations trouve sa pertinence du fait qu'elles sont à l'image du modèle (le modèle coopératif ou les groupements) le plus répandu en termes d'entreprenariat agricole au Burkina Faso. Ce modèle nous permet de voir de quelle façon les membres de l'organisation peuvent accéder et profiter des retombées de l'usage des TIC à travers la structure faîtière, ce qui ne serait pas possible s'ils étaient des entrepreneurs individuels. Enfin, en termes de « *success stories* », ces 4 organisations méritent d'être présentées comme des cas de réussite, même si les aspects portant sur l'efficacité et l'efficience de l'usage des différentes applications peuvent être améliorés.

Représentation simplifiée du modèle organisationnel des organisations faîtières

Le modèle économique de la plupart de ces organisations est fondé sur celui des entreprises d'économie sociale et solidaire. Même si les dénominations (coopérative, association, fédération, etc...) changent selon les organisations, le principe de fonctionnement reste quasiment le même. Les membres individuels s'organisent généralement en groupements de base qui forment à leur tour des unions de groupements. Ces unions sont souvent regroupées en entités géographiques (unions provinciales ou régionales), avant de former à l'échelle nationale une fédération ou une association.



Source : construction de l'auteur

L'utilisation d'un site Web et de la technologie GPS par l'association Songtaaba Yalgré

L'association SONGTAAB YALGRE est une organisation de femmes, spécialisée dans la production de produits à base d'oléagineux. Cette structure faitière a lancé depuis quelques années un site Web pour la promotion et la commercialisation de ses produits. Elle a également expérimenté l'utilisation de la technologie GPS pour la collecte des amandes de Karité, afin d'assurer la qualité et la traçabilité du produit fini.

Sur le site de Song Taaba, il est possible de voir les produits, leurs caractéristiques et les conditions d'achat. De l'entretien avec les responsables, il ressort que l'association arrive à mieux vendre ses produits, même à l'international, grâce au site Web. L'encadré ci-dessous témoigne de l'augmentation des ventes avec la création de leur site.

Encadré n°1

«Avant, l'on produisait du beurre de karité sans pour autant l'exporter. La production était ponctuelle car les clients n'étaient pas fidèles. Maintenant, ils le sont, et passent régulièrement des commandes.

90% de nos commandes nous parviennent grâce au Net. Sur notre site, nous disposons d'un formulaire de commande. Nos ventes augmentent d'année en année.

Noélie Ouédraogo, responsable du projet Maison pour l'information et la promotion du karité (Miproka).

En plus de la production de beurre de karité ordinaire, l'association s'est orientée depuis quelques années vers certaines niches, notamment la commercialisation du beurre de karité biologique. La production du karité biologique est très contraignante, surtout que nous avons affaire à un arbre sauvage. La production biologique demande que l'on puisse, à partir du produit fini, remonter jusqu'aux fruits, et à l'arbre lui-même. Il faut également délimiter un espace dans lequel des cultures utilisant des intrants chimiques sont proscrites. L'utilisation des intrants chimiques pose en effet des problèmes au niveau de l'absorption des arbres de karité qui voient leurs fruits et, par conséquent le beurre, pollué par des agents chimiques.

Pour faciliter la traçabilité, l'utilisation de GPS (Global Positioning System) est donc recommandée. C'est ce que SONGTAABA entreprend avec des femmes productrices formées à cet effet. L'association arrive grâce à cela à obtenir plus facilement la certification de ses produits et à les commercialiser à l'extérieur.

Diagnostic de l'outil/application (site Web et GPS)

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'audience mondiale du site Web par rapport à d'autres applications • La possibilité de passer des commandes en ligne • Le GPS est fiable et précis • Les femmes ont été correctement formées à l'utilisation. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site Web n'est pas régulièrement mis à jour.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'évoluer vers un site Web de commerce en ligne (commande et règlement en ligne). 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Persistance du laxisme dans la mise à jour du site Web • Arrêt ou diminution des sessions de formation à l'usage du GPS, au profit des membres à la base.

Évaluation des outils

Outils/ Critères	Site Web	GPS
Pertinence	Le choix de créer un site Web s'est avéré pertinent, car il était compatible avec les ambitions de la faïtière qui était de pouvoir commercialiser au-delà des frontières du Burkina. Le site Web est l'un des outils les plus adaptés dans ce cas pour assurer une visibilité et le marketing des produits.	Le GPS semblait la seule alternative crédible pour rassurer les partenaires commerciaux internationaux de la faïtière quant à la qualité des produits. Ce choix est donc plus que pertinent.
Efficacité	Le site Web a été efficace, car il a permis à la faïtière de décrocher des marchés et des commandes à l'international, au profit de ses membres.	Le GPS a en effet permis d'accéder à certaines niches de marché, comme le marché des produits bio, et aussi permis l'acquisition par la faïtière de la norme certification qualité pour certains de ses produits.
Efficience	Lorsque l'on compare les coûts de l'outil (site Web) par rapport aux retombées en termes de volume d'affaires que le site a occasionné, et par rapport à d'autres techniques alternatives, il apparaît que l'outil est plus qu'efficace.	Le rapport des retombées en termes d'acquisition de nouveaux marchés (marché bio) et des charges de fonctionnement (notamment le coût des formations) qu'occasionne l'utilisation du GPS montre que cet outil est efficace pour l'association dans la poursuite de ses objectifs.
Impact	Les témoignages de plusieurs groupements de base et de plusieurs membres montrent que le site a permis d'accroître l'offre individuelle des membres, ce qui a entraîné un accroissement des revenus des membres.	L'impact a été ressenti à deux niveaux : au niveau de la faïtière, par l'acquisition par cette dernière d'une certaine reconnaissance en matière de qualité toutes choses qui facilitent l'accès à de nouveaux marchés, et au niveau des membres individuels, par l'accroissement significatif des revenus, du fait des marges conférées par le label Bio.

La FEPA/B

La FEPA/B (Fédération des professionnels agricoles du Burkina Faso) est née en juillet 1997 de la fusion entre les groupements « Naam », ayant pour objectif le développement socio-économique des paysans, et l'UCOBAM, spécialisée dans la production et la commercialisation des fruits et légumes. Elle a été mise en place par les paysans du Burkina après un long processus qui a commencé en 1988. Fin 2004, la FEPA/B couvrait trente-sept (37) provinces et deux cent quatre-vingt-dix (290) départements, soit 80 pour cent du territoire national. Elle est structurée en groupements au niveau villageois, et en unions aux niveaux départemental et provincial. En 2010, la structure a dénombré ses membres à 6 133 groupements. Elle est reconnue aussi bien sur le plan national, au niveau de la Confédération Paysanne du Faso, que celui international, au niveau du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles).

Depuis mai 2006, elle s'est restructurée autour des filières pour lesquelles elle présente un avantage comparatif (céréales sèches et fruits/légumes), ce qui a conduit à la mise en place de deux unions au niveau national : l'Union nationale des producteurs de céréales du Burkina Faso (UNCB) et l'Union nationale des producteurs de fruits et légumes du Burkina (UNPFLB). En un mot, ses aspirations se situent dans le domaine des initiatives économiques avec le réseau des fruits et légumes et la commercialisation des céréales. Elle compte 20 unions provinciales spécialisées dans les céréales.

En matière de diffusion des prix et de collecte d'informations relatives aux stocks, la structure mise sur l'utilisation du portable, à travers le service SMS.

Pour mieux fixer les prix des céréales et prendre les meilleures décisions en termes de vente, la FEPA/B et ses membres effectuent une constante vérification des prix des marchés céréaliers, étant donnée leur volatilité. Dans ce cadre, des formations ont été dispensées aux acteurs de la commercialisation quant aux techniques de recherche des prix de marchés par le biais du téléphone portable et via Internet.

Les responsables utilisent les outils TIC tels que le téléphone portable pour le suivi de la collecte sur le terrain.

Certes les transporteurs sont chargés d'acheminer la commande, mais le suivi est assuré par les responsables commerciaux, souvent rassurés par des appels téléphoniques. Ils arrivent également à conclure des contrats de vente soit via Internet, soit via la téléphonie mobile.

L'analyse du degré d'utilisation des outils TIC nous montre que le téléphone portable occupe une place primordiale dans l'activité commerciale des unions de la FEPA/B, ainsi que de la faitière. Il ressort de nos entretiens que le téléphone portable est fréquemment utilisé parce qu'il permet de transmettre et recevoir l'information en temps réel. Il faut également souligner que le problème de connectivité (électricité et Internet) en milieu rural fait que le téléphone portable reste le moyen de communication le plus utilisé dans ces zones desservies par les réseaux GSM.

D'après les propos de certains acteurs commerciaux, les TIC sont utilisées pour rechercher les prix et contacter les clients pour les ventes, pour la diffusion et la publication des offres de ventes (par appel téléphonique et Internet), et pour les échanges d'informations avec les

clients sur leurs besoins, et les conclusions de vente. Les SMS groupés sont surtout utilisés par les responsables commerciaux pour informer les responsables des unions. L'information porte très souvent sur le prix des produits, sur les différents marchés.

Les stratégies généralement utilisées pour minimiser les coûts d'utilisation sont entre autres le système de flotte (souscription d'un grand nombre de contacts auprès d'un opérateur de téléphonie, avec des contacts qui communiquent gratuitement entre eux et une facture qui est payée par la faïtière), le forfait mensuel, la messagerie téléphonique (SMS), la stratégie de communication par avertissement du système bip et les recharges maxi pendant les offres de bonus de recharge téléphonique.

La stratégie de communication par avertissement du système bip est celle qui permet soit aux producteurs de base, soit aux responsables, ou encore à tous les acteurs de la chaîne de commercialisation, de donner un signal à son supérieur hiérarchique pour qu'il le contacte, afin qu'il puisse transmettre ou demander une information. Avec cette stratégie, un seul acteur supporte et gère les frais de communication.

À ce jour, il ressort aussi que le système de flotte ne prend pas en compte l'ensemble des membres de l'union ou de la faïtière.

Diagnostic de l'outil/application

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plupart des membres ont un téléphone • La relative bonne couverture géographique du territoire par les compagnies de téléphonie • L'utilisation des animateurs pour la remontée de l'information • L'utilisation des unions pour la diffusion de l'information vers les membres • Les souscriptions collectives (flotte). 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mauvaise qualité des réseaux téléphoniques au Burkina Faso, causant souvent des différés dans l'envoi des SMS • Le caractère peu innovant dans l'usage du téléphone (résumé à l'utilisation des fonctions classiques) • L'absence d'optimisation dans l'usage (car possibilité de minimisation des coûts par l'utilisation de certaines technologies de messagerie comme FrontlineSMS).
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles applications sur le téléphone (FrontlineSMS, etc...) • Le développement et la pénétration des Smartphones • L'avènement du service 3G. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La persistance de la mauvaise qualité des services de téléphonie mobile, et l'absence de perspectives positives.

Évaluation

Outils/critères	Le téléphone portable
Pertinence	Le choix de l'outil téléphone portable semble pertinent dans un contexte où le mobile offre des taux de pénétration record, même en milieu rural. Par contre, il serait peut-être plus judicieux pour la faïtière d'expérimenter des applications telles que FrontlineSMS qui faciliteraient la diffusion de l'information dans les deux sens : de la faïtière vers les unions et membres et vice versa, tout en minimisant certains coûts.
Efficacité	Le système est efficace, car il permet à la faïtière d'atteindre ses objectifs en matière de communication et de diffusion de l'information utile.

Efficienc	Le système n'est pas efficient car très peu de stratégies d'optimisation (pour une minimisation des coûts) sont actuellement utilisées, quand on connaît toutes les applications innovantes développées sur le téléphone portable.
Impact	Les membres trouvent que l'usage du téléphone portable a surtout facilité d'une part le travail de surveillance des prix et, d'autre part, le travail d'informations mutuelles sur les prix en vigueur sur plusieurs marchés.

La Fédération Nununa

Créée en 2001 sous le nom de l'Union des Groupements de Productrices des Produits du Karité de la Sissili et du Ziro (UGPPK/S-Z), elle changea de statut et de dénomination en 2011 pour devenir la Fédération Nununa.

La Fédération Nununa est une structure faîtière regroupant en son sein 4 771 femmes collectrices d'amandes de karité, productrices de beurre de karité et de sésame. Elle fédère 115 Groupements Féminins (GF) unifiés en 9 unions (7 unions karité et 2 unions sésame), dans 7 communes des provinces de la Sissili et du Ziro. Elle a été officiellement reconnue le 5 septembre 2011 comme Fédération des Unions de Productrices du beurre de karité et du sésame.

Le cas de succès qui mérite d'être relevé pour ce qui est de la Fédération Nununa est l'utilisation et l'appropriation par les membres des outils multimédias pour la sensibilisation, la formation et l'information.

La force d'une fédération réside dans la robustesse de sa structure organisationnelle. Cela passe par, d'une part, une bonne circulation de l'information, aussi bien sur le plan horizontal (entre les différentes unions membres de la fédération) que vertical (du bureau central vers les unions, les groupements et les membres) et, d'autre part, le renforcement continu des capacités des membres sur les questions organisationnelles et sur celles de fond concernant même les activités de l'association (technique de collecte et de transformation des amandes de karité). La Fédération a opté pour l'utilisation d'outils multimédias participatifs. À l'aide de caméras numériques et de vidéoprojecteurs, des animateurs facilitent des séances d'information, de formation et de sensibilisation, séances qui sont filmées et enregistrées par les participants (membres des unions) et qui seront traitées, montées et diffusées par ces participants auprès d'autres membres d'autres localités. Ce système a permis à la Fédération de mieux structurer son organisation, d'informer, former et sensibiliser les membres, et d'accroître ainsi les performances des unions membres, aussi bien dans la production que dans la commercialisation, tout ce qui a des retombées positives pour les membres. « *Actuellement, la Fédération est en train d'expérimenter l'application FrontlineSMS pour la diffusion de l'information, mais elle est confrontée à des problèmes de langues* », explique Boukary Sawadogo, informaticien à la Fédération Nununa.

Diagnostic de l'outil/application

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le type d'outil : l'audio-visuel semble adapté pour la diffusion de messages en milieu rural • Le caractère participatif de l'usage 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • La non mise en ligne des vidéos sur le site Web de la Fédération.
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Les économies réalisables dans l'usage, grâce au système d'enregistrement et de rediffusion • L'absence de barrière linguistique : les séances sont réalisées dans toutes les langues nécessaires • L'acquisition de compétences additionnelles (technique d'enregistrement et de montage) par un nombre croissant de membres. 	
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avènement des Smartphones pourra rendre le travail de réalisation des films encore plus facile • Le déploiement rapide de l'Internet (3G) au Burkina Faso peut aussi permettre de gagner du temps et de réduire les distances • Possibilité de création d'un portail vidéo pour la Web diffusion. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer dans l'amateurisme total (suppression des formations en techniques de montage), à la faveur des possibilités qu'offrent les Smartphones.

Évaluation

Outils/critères	Les outils multimédias
Pertinence	Le système est pertinent et adapté pour faire passer le message. L'approche (films réalisés et diffusés par des membres au profit d'autres membres) est aussi adaptée.
Efficacité	Ces animations ont permis à la structure d'atteindre ses objectifs, aussi bien dans le renforcement des capacités techniques des membres que dans celui de la structure et de l'esprit d'organisation de la faïtière.
Efficience	Au regard des objectifs atteints, les coûts de formation et les charges relatives aux séances d'animation sont acceptables. De plus, l'avènement des Smartphones et le déploiement éventuel de l'Internet 3G offrent de bonnes perspectives de réduction des coûts.
Impact	Les retombées positives se sont ressenties sur les compétences techniques des femmes, aussi bien au niveau de la production (technique de collecte des amandes) que dans la commercialisation.

La base de données de l'UGCPA

Créée en 1993, l'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) a célébré son vingtième anniversaire en mars 2013. Forte de plus de 85 groupements et de quelques 2 000 producteurs et productrices, l'UGCPA a décidé de se doter d'un système informatisé pour le suivi de ses activités, au niveau central et au niveau des groupements et des membres.

Nous avons tenu à présenter ce cas car il est à notre connaissance l'une des toutes premières initiatives du genre de la part des organisations faïtières de producteurs au Burkina Faso : l'informatisation du système de gestion et du suivi-évaluation des activités de la faïtière, des unions et des groupements membres, à travers la mise en place d'un logiciel de base de données consultable « online » et « offline », et dont l'alimentation peut se faire en ligne. La réalisation de la base de données et son fonctionnement sont un premier niveau

de succès qu'il convient de souligner. Aujourd'hui, cette base de données est fonctionnelle et donne satisfaction aux responsables de la faitière. De l'entretien avec l'un des responsables de l'organisation au niveau central et qui a été chargé du suivi des travaux de développement de la base de données, il ressort clairement que la structure est orientée vers la modernisation de son fonctionnement avec, au cœur de cette stratégie, le développement d'applications basées sur les technologies de l'information et de la communication.

La spécificité de ce logiciel : il a vocation à être un outil participatif et à usage décentralisé. Cela signifie que les unions et groupements à la base sont amenés à interagir avec le logiciel, à contribuer à sa mise à jour, à exploiter les données à des fins de communication ou d'information des membres.

Des échanges avec l'équipe de développeurs de l'application nous a permis d'avoir une idée des grandes fonctions du logiciel.

Encadré n°2

« Il est conçu pour faciliter le travail quotidien de la coopérative, il permet de faire des états d'activités au fur et à mesure, des recherches instantanées sur un producteur, un groupement. Il permet aussi d'avoir une synthèse par groupement, village, commune. Il libère vraiment les utilisateurs car il est accessible par plusieurs utilisateurs en même temps, ce qui accélère le travail. Enfin, il permet de mieux gérer les risques d'erreur, car chaque utilisateur aura des droits bien déterminés et sera suivi au fur et à mesure de son travail. »

Yacouba Dao, de l'équipe de développement de l'application.

Diagnostic de l'outil/application

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • La possibilité d'utilisateurs multiples et simultanés • La facilité de déploiement de l'outil au sein de toutes les unions • Le caractère participatif dans l'utilisation • La puissance de l'application pour le suivi-évaluation participatif. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de former un grand nombre de personnes • La nécessité d'avoir Internet.
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • La possibilité d'accéder à certaines interfaces de l'application à partir du site Web de l'organisation • La possibilité d'utiliser l'outil pour le montage de divers projets • La possibilité d'utiliser l'application pour la mobilisation des ressources auprès d'éventuels partenaires. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le laxisme dans la mise à jour de la base de données • La non formation de tous les utilisateurs potentiels • La centralisation de la mise à jour au détriment du caractère participatif.

Évaluation de l'application

Outils/critères	Le logiciel de suivi-évaluation de l'UGCPA
Pertinence	Pour une organisation faïtière comme l'UGCPA, le suivi-évaluation est capital pour la gestion (surtout prospective) des unions et des groupements et de leurs activités, mais aussi pour la capitalisation des acquis, le montage des projets, et la mobilisation des ressources. Cette application vient donc à point nommé, et est très pertinente pour toutes les organisations semblables à l'UGCPA.
Efficacité	À ce stade, l'efficacité est difficile à évaluer, mais la volonté des responsables dans la mise en œuvre de l'application laisse présager que les objectifs seront atteints.
Efficienc	Les objectifs et résultats escomptés du logiciel permettront à l'organisation de minimiser un grand nombre de dépenses (certaines missions de suivi, certaines études commanditées, certaines enquêtes d'envergure), si bien que l'efficienc semble assurée.
Impact	L'application a déjà permis la numérisation de plusieurs rapports d'activités, l'enregistrement et le partage de certaines informations importantes pour les unions et les membres.

Conclusion et recommandations

L'analyse du paysage des organisations faïtières sous l'angle de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication nous a permis d'illustrer quelques *cas de réussite* au Burkina Faso, tout en insistant sur la spécificité de l'approche. Celle-ci, essentiellement collective, a l'avantage de permettre la mutualisation des efforts, et souvent des coûts et, de ce fait, les membres individuels de nombreuses associations peuvent ainsi profiter des retombées positives de l'utilisation des applications. À la lumière du diagnostic et de l'évaluation menée pour le cas de ces 4 organisations faïtières, nous pouvons formuler un certain nombre de recommandations. Certaines d'entre elles étant valables pour l'ensemble des organisations, d'autres plus spécifiques à certains cas. Les recommandations ci-après peuvent ainsi être formulées :

- Orienter les organisations vers l'utilisation d'applications au-delà des outils. Par exemple, la FEPAB gagnerait à expérimenter le système FrontlineSMS, ou d'autres applications équivalentes.
- Développer les plateformes e-commerce : certaines organisations telles que Nununa ou Songtaaba peuvent expérimenter cela pour la commercialisation de leurs produits, au lieu de se contenter de la présentation des produits sur leur site.
- Utiliser les applications de base de données pour le suivi-évaluation-capitalisation à l'image de l'UGCPA. L'UGCPA, qui est en train d'expérimenter cette application avec succès, gagnerait à former le maximum possible de ses membres, en s'adressant dans un premier temps aux leaders des unions et des groupements de base et, dans un second temps, aux membres individuels.
- Persévérer dans l'approche participative et l'usage décentralisé des outils/applications jusqu'aux unions de base, voire si possible les membres individuels. Cela peut passer par la formation ou la sensibilisation des membres.

Références

Stratégie des acteurs des filières agricoles en Afrique de l'Ouest pour gérer l'instabilité des prix. Cas de l'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM – Burkina Faso), www.inter-reseaux.org

FEPAB : plan opérationnel des quatre (4) axes stratégiques : institutionnel, économique, politique femmes et jeunes ; 2007, 28p

<http://www.songtaaba.net/>

<http://www.nununabf.org>

<http://www.fepab.bf>

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe des États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Il intervient dans les pays ACP pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accroître la prospérité dans les zones rurales et garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, favorise l'élaboration des politiques agricoles dans la concertation et renforce les capacités des institutions et communautés concernées.

Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.

Pour plus d'informations sur le CTA, visitez www.cta.int

Contactez-nous

CTA
PO Box 380
6700 AJ Wageningen
Les Pays-Bas

Tel: +31 317 467100

Fax: +31 317 460067

Email: cta@cta.int

 www.facebook.com/CTApage

 [@CTAflash](https://twitter.com/CTAflash)

